



Joyeux Noël et bonne année !

ÉDITO

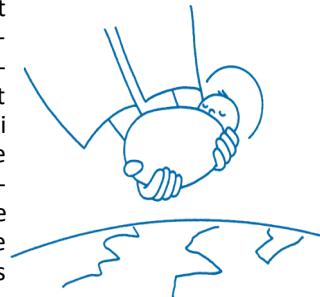
Frères et sœurs, voici le premier Noël que nous passons avec vous, nous, la nouvelle équipe de ministres ordonnés du VÉSINET : Louis GAILLARD, diacre en vue du sacerdoce qui doit être ordonné prêtre en juin prochain ; le Père Anicet Martinez ZOHOUN, prêtre originaire du Bénin nommé vicaire pour une durée de trois ans ; et moi, Grégoire de MAINTENANT, votre nouveau curé. Avec le Père François-Laurent CŒUR et les diacres Alain TORET et Dominique de LA VALLÉE POUSSIN, nous vous souhaitons tous un joyeux Noël 2025 et une bonne année 2026.

« Gloire à Dieu, au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes qu'il aime » : telles sont les premières paroles du *Glória*, cette grande hymne qui retentit dans les églises du monde entier dans la nuit de la Nativité du Christ.



« Gloire à Dieu » chantons-nous en chœur. « *Glória in excélsis Deo* » répétons-nous à l'envi dans *Les anges dans nos campagnes*. Dans la Bible, la gloire ne désigne pas ce qui brille et nous en met plein la vue mais ce qui a du poids, ce qui est essentiel. La gloire de Dieu n'est ni une démonstration de force ni une prérogative revendiquée par Dieu, mais ce qui se révèle dans la simplicité du cœur. À savoir que, selon la magnifique déclaration de saint Athanase, « le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous faire Dieu. » Noël est un temps favorable pour manifester à chacun ce qui fait son inaliénable dignité humaine : l'amour qui consiste à se donner entièrement aux autres. Comme Jésus.

« Paix sur la terre » chantons-nous aussi à Noël. La paix est ce don précieux, fragile et indispensable qui permet à chacun de mettre à disposition des autres ses dons, ses talents et ses charismes. La paix est un don que Dieu fait « aux hommes qu'il aime », littéralement « aux hommes qui ont sa bienveillance » c'est-à-dire à nous tous parce que nous sommes aimés de Dieu. Ne laissons donc pas le cadeau de la paix au pied du sapin, mais offrons-le autour de nous, aidons nos proches à le déballer et à en faire quelque chose de beau, à l'image de ce que de nombreux jeunes vont vivre à Paris à l'appel de la Communauté de Taizé.



Oui, frères et sœurs, que l'amour et la paix de Dieu envahissent vos cœurs et rayonnent à travers vous dans tout ce que vous allez faire de simple, de bon, de beau, de vrai et de bien durant le Temps de Noël. Et que ce numéro spécial de l'Écho des Clochers vous ouvre des pistes pour que nous le fassions tous ensemble, au sein de notre communauté paroissiale, d'ici Pâques 2026.

Père Grégoire, votre curé.



À VOS AGENDAS !



Solennité de sainte Marie, Mère de Dieu : jeudi 1^{er} janvier 2026.

Messe pour la paix dans le monde, à 11h00, à l'église Sainte-Marguerite, en lien avec la 48^e rencontre européenne de Taizé à Paris.



Événement : lancement d'un patronage paroissial

Réunion d'information jeudi 8 janvier à 20h30 dans les salles paroissiales de Sainte-Pauline. [Lire le tract joint à ce numéro spécial.](#)
bmcuilhe@gmail.com louis.gaillard@catholique78.fr



Prochains repas partagés en paroisse

les dimanches 11 janvier et 22 mars, à 12h30, à Sainte-Pauline,
les dimanches 18 janvier et 29 mars, à 12h00, à la Maison paroissiale.



Fête de la chandeleur : lundi 2 février 2026.

Messe aux flambeaux, à 19h00, à l'église Sainte-Marguerite.



Présentation des lectures du Carême et du Temps pascal, au choix :

jeudi 22 janvier à 20h30 à Béthanie, 26 rue Blaise Pascal à HOUILLES,
ou jeudi 5 février à 20h30 à la Maison paroissiale, 10 place de l'Église.



Les Foulées de la Marguerite : dimanche 12 avril 2026.

Réservez votre dimanche et préparez-vous à ce grand événement !

Résumé de l'édition 2025 www.youtube.com/watch?v=zHSec-pNkm4



Pèlerinage diocésain à Lourdes : du 25 au 30 avril 2026. Le pèlerinage est ouvert aux collégiens, lycéens, adultes, retraités, personnes valides ou malades. www.catholique78.fr/services/pelerinage/lourdes
Le Père Grégoire accompagnera les pèlerins de la paroisse !

DENIER DE L'ÉGLISE



Chers amis, n'oubliez pas de contribuer au Denier de l'Église. C'est est la principale ressource financière de notre diocèse et de ses paroisses. Or à ce jour (24 décembre) il manque 85.000 € et 140 donateurs à notre paroisse pour atteindre les mêmes objectifs que l'année dernière.

Faites un don au Denier. L'Église dépend entièrement de votre générosité. Vos dons sont indispensables pour que l'Évangile soit annoncé, que les sacrements soient célébrés, que les locaux paroissiaux soient entretenus, que les prêtres, les diacres et les salariés des paroisses et du diocèse soient rémunérés, que les plus fragiles soient soutenus et, en définitive, que l'espérance chrétienne soit communiquée à tous.

Allez sur donner.catholique78.fr : faites un don ou mettez en place un prélèvement mensuel. Si vous êtes imposable, 66 % du montant de votre don est déductible de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. Agissez d'ici le 31 décembre. Merci pour votre indispensable soutien !

Le Curé et le Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques.

CARÈME AU VÉSINET

Mercredi des Cendres : 18 février

à Sainte-Marguerite

Messe à 11h00 avec la catéchèse

Messe à 20h30 avec les catéchumènes adultes

à Sainte-Pauline

Messe à 19h00 avec

les collégiens et lycéens

Du 19 février au 28 mars

Messes à la bougie

tous les mercredis à 7h30

à Sainte-Marguerite

Chemins de croix

tous les vendredis à 15h00

à Sainte-Marguerite

SEMAINE SAINTE AU VÉSINET

Dimanche des Rameaux

à Sainte-Marguerite

Messe le samedi 28 mars à 18h30

Messe le dimanche 29 mars à 10h00

à Sainte-Pauline

Messes le dimanche 29 mars

à 11h00 et à 18h00

Jeudi saint : 2 avril

à Sainte-Marguerite

Messe de la Sainte-Cène à 20h30

avec les catéchumènes adultes

à Sainte-Pauline

Messe de la Sainte-Cène à 19h00

avec les collégiens et lycéens

Vendredi saint : 3 avril

à Sainte-Marguerite

Chemin de croix à 15h00

Office de la Passion à 20h30

avec les catéchumènes adultes

à Sainte-Pauline

Chemin de croix à 15h00

dans les rues de la ville

Chemin de croix à 17h30

au Temple protestant

Office œcuménique à 19h00

Nuit et jour de Pâques

à Sainte-Marguerite

Vigile pascale le samedi 4 avril à 21h00

avec baptêmes, confirmations, communions

Messe le dimanche 5 avril à 10h00

à Sainte-Pauline

Vigile pascale le samedi 4 avril à 21h00

Messe le dimanche 5 avril à 11h00

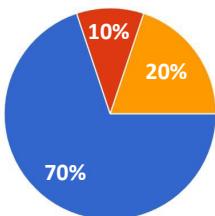
avec baptêmes et communions

LES HORAIRES DES CONFESSIONS SERONT PRÉCISÉS EN FÉVRIER

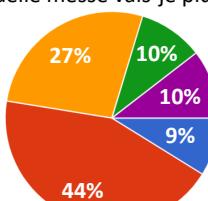
CONSULTATION SUR LES HORAIRES DES MESSES DOMINICALES

Un immense bravo ! Vous avez été 490 à répondre à la consultation organisée par le Conseil Pastoral sur les horaires des messes dominicales ! En voici les premiers résultats, sous forme de diagramme :

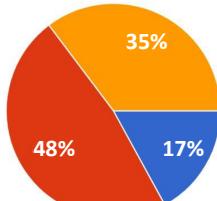
Je vais à la messe :



À quelle messe vais-je plutôt ?



Je préférerais que les messes du dimanche matin aient lieu aux horaires suivants :



Vous avez assorti vos réponses d'une centaine de commentaires dont le Conseil pastoral est en train de faire la synthèse. D'ores et déjà, il ressort une préférence sensible pour les horaires de 10h00 à Sainte-Marguerite et 11h00 à Sainte-Pauline, que la paroisse va donc adopter à partir du lundi 5 janvier, date de la reprise scolaire.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA PAROISSE À COMPTER DU 5 JANVIER 2026

À l'église Sainte-Marguerite

Place de l'Église

Messes dominicales

Le samedi à 18h30

⚠️ Le dimanche à 10h00 ⚠️

Messes de semaine

Le mercredi à 9h00

Le vendredi à 10h45

Confessions

Le vendredi à 11h15

Le samedi à 17h30

À la Maison paroissiale

10 place de l'Église

01 39 76 52 03

Permanences d'un prêtre

Le samedi de 10h00 à 12h00 (P. Grégoire)

Accueil

Du lundi au vendredi, de 10h00 à 12h00

Secrétariat

Du lundi au jeudi, de 10h00 à 12h00

À l'église Sainte-Pauline

55 boulevard d'Angleterre

Messes dominicales

⚠️ Le dimanche à 11h00 ⚠️

Le dimanche à 18h00

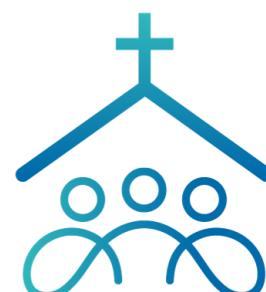
Messes de semaine

Le mardi à 18h30

Le jeudi à 9h00

Confessions

Le mardi à 18h00



À la Maison d'accueil

55 boulevard d'Angleterre

01 39 76 69 68

Permanences d'un prêtre

Le vendredi de 17h30 à 19h00 (P. Grégoire)

Le samedi de 10h00 à 12h00 (P. Anicet)

Accueil

Le vendredi et le samedi, de 10h00 à 12h00

Secrétariat

Le vendredi, de 10h00 à 12h00